Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 86 (1944)

Heft: 10

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

Pour la Suisse :

1 an fr. 12.—; 6 mois fr. 7.—

3 mois fr. 4.—

ABONNEMENT

Pour l'Etranger :
1 an fr. 15.—; 6 mois fr. 9.—
3 mois fr. 5.—

Prix du numéro: fr. 1.50.

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION:

Avenue de la Gare 33, Lausanne

Compte de chèques post. II. 5209

ANNONCES: Société de l'Annuaire Vaudois S. A. - Rue Neuve, 1 - Lausanne

Les 70 ans du Général Guisan

C'est dans l'intimité de sa famille que le Général Guisan a voulu fêter avec simplicité le 70e anniversaire de sa naissance. Sans doute désirait-il, en passant cette journée dans sa maison de Pully, échapper à toute manifestation publique, se consacrer pendant quelques heures uniquement à son foyer. Mais le Général n'appartient plus exclusivement aux siens ; le peuple et l'armée l'ont adopté et ont tenu, particulièrement ce jour-là, à lui prouver leur reconnaissance et leur attachement. Aussi bien, des milliers de lettres et de télégrammes lui sont-ils parvenus de toute la Suisse, de l'humble message d'un soldat ou d'un civil aux épîtres officielles des autorités constituées.

Lorsque, le 30 août 1939, à la veille de la mobilisation de guerre, le colonel cdt. de corps Guisan fut élevé au rang de général et de commandant en chef de l'armée, cet acte solennel était le juste couronnement d'une brillante carrière. Mais le Général allait au-devant de lourdes responsabilités, dont la plus importante, sur le plan moral, était de justifier aux yeux du peuple suisse, la confiance placée en lui.